
**RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA POLICE MUNICIPALE :
UN MILLION D'EUROS VOTÉ PAR LA VILLE DE LYON
DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT**

Lors du conseil municipal du 12 décembre, Le Maire de Lyon, Grégory DOUCET et l'adjoint au Maire délégué à la Promotion des services publics, Laurent BOSETTI, vont proposer au vote une délibération permettant une revalorisation des salaires de la police municipale. Une volonté portée par l'exécutif depuis 2020 afin de saluer l'engagement des agents. Cette mesure vise également à renforcer l'attractivité de la collectivité, dans un marché de l'emploi toujours en forte tension sur le plan national.

Pour une meilleure reconnaissance du métier de policier municipal

Depuis 2020, la Ville de Lyon milite pour une meilleure reconnaissance de sa police municipale. Pendant plusieurs mois, le Maire de Lyon a, en effet, plaidé pour faire évoluer le cadre réglementaire des salaires de la police municipale au sein de l'association France Urbaine. Une demande entendue puisque cet été, un décret **instituant une indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) applicable aux agents de la filière police municipale a été publié**. Lors de la prochaine séance du conseil municipal prévue le 12 décembre 2024, l'exécutif de la Ville de Lyon va donc proposer d'adopter une enveloppe de 247 000 € ; celle-ci correspondant au montant pour l'effectif cible de la police municipale, soit 364 agents (le montant est de 160 000 € à effectif constant).

Cette revalorisation de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement sera applicable au 1^{er} janvier 2025 et concerne les postes suivants :

- Agent de police municipale
- Directeur de police municipale
- Chef de service de police municipale

« À l'heure où le service public reste le parent pauvre la politique nationale menée depuis plusieurs années, nous choisissons à Lyon de prendre le contre-pied en réalisant des efforts inédits pour notre police municipale. Depuis 2022, nous avons dédié plus d'1 million d'euros à la revalorisation des salaires des policiers municipaux. Agents de proximité et acteurs de terrain, ils sont les garants de la tranquillité publique et de la sécurité des Lyonnaises et des Lyonnais. », **Grégory DOUCET, Maire de Lyon.**

Près d'un million d'euros de revalorisation voté depuis le début du mandat pour la police municipale de Lyon

Cet engagement renouvelé de la Ville de Lyon pour l'année 2025 fait suite à deux revalorisations importantes déjà intervenues sur leur régime indemnitaire :

- En 2022, la police de proximité a été gratifiée jusqu'à 2 270 net par an, tandis que les autres unités ont également bénéficié de bonifications. C'est un effort de plus de 450 000 € par an pour la collectivité.
- En 2024, à l'instar de l'ensemble des agents municipaux, l'ensemble des policiers municipaux ont été gratifiés d'environ 1 000 € net par an. Un effort de la collectivité qui s'élève à 353 000 € pour la seule police municipale.

Au total, depuis le début du mandat, la Ville de Lyon a ainsi augmenté le régime indemnitaire global de ces policiers municipaux de près d'un million d'euros. Cela représente une augmentation du régime indemnitaire de 46 % en moyenne.

« Cet effort sur les salaires s'inscrit dans notre politique de valorisation des services publics portée depuis le début du mandat. Les équipes de police sont exposées à un quotidien pas toujours évident, avec des contraintes horaires ou journalières importantes, qui justifient cette nouvelle gratification », **Pour Laurent BOSETTI, adjoint au maire délégué à la Promotion des services publics.**

Outre la question de la rémunération, et toujours dans le cadre du dialogue social avec les représentants du personnel, la Ville de Lyon entend également avancer sur les sujets liés aux conditions de travail : expérimentation de la semaine de 4 jours, dotations pour améliorer les équipements (achat de caméras piétons en 2022), rénovation des locaux (plus d'un million d'euros consacrés à la rénovation des postes de police ou du bâtiment Dolet Boileau)...

Ce choix fort de la Ville de Lyon s'inscrit dans un contexte de forte tension sur le marché de l'emploi des métiers de la sécurité. Pour rappel, il manque environ 20% de lauréats au concours de police municipale pour répondre aux besoins des collectivités.